

**IDENTIFICATION DU LIEU OÙ S'EFFECTUENT LES TRAVAUX**
**Adresse complète ou  
numéro de lot :**
**PROCÉDURE D'OBTENTION DE PERMIS**

- ▶ Veuillez compléter **chacune des sections** du présent formulaire;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment complété, signé et daté (incluant les documents à fournir avec le présent formulaire), à l'hôtel de ville de Farnham situé au 477, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- ▶ Acquitter les frais exigibles lors du dépôt du formulaire (**voir au verso les différents tarifs applicables**)
- ▶ Le fonctionnaire désigné communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt.

**IMPORTANT** Consultez les dispositions réglementaires : *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*

Pour qu'une demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale soit traitée, vous devez obligatoirement remettre tous les documents exigés et avoir complété le présent formulaire.

Le fonctionnaire désigné affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet.

**Ce formulaire ne constitue en aucun cas une demande complète ni une autorisation.**

Le fait de présenter une demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale et d'en acquitter les frais ne garantit pas que celle-ci sera acceptée par le conseil municipal.

**Le délai d'émission du certificat d'autorisation peut aller jusqu'à soixante jours selon la période à laquelle la demande est déposée. Le dépôt de la demande et de tous les documents requis doit se faire au maximum le 25 de chaque mois et sera traité le mois suivant.**

**INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**
**Cheminement de la demande :**

- Dans les trente jours de la réception d'une demande, le fonctionnaire désigné transmet la demande au Comité consultatif d'urbanisme avec ou sans commentaires;
- Le Comité consultatif d'urbanisme transmet ses recommandations au conseil municipal dans les trente jours suivant l'étude de la demande de PIIA;
- Le conseil municipal rend sa décision par résolution et en transmet une copie au requérant.

**SECTION 1**
**IDENTIFICATION DU REQUÉRANT**

<b>Nom complet :</b>				
<b>Adresse complète :</b>				
<b>Contact :</b>	<b>Téléphone :</b>	<b>Courriel :</b>		
<b>Titre :</b>	<b>Propriétaire</b>	<b>Locataire</b>	<b>Représentant du propriétaire</b>	<b>Procuration</b>

**SECTION 2**
**IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE**

<b>Nom complet :</b>			
<b>Adresse complète :</b>			
<b>Contact :</b>	<b>Téléphone :</b>	<b>Courriel :</b>	

**SECTION 3**
**REPRÉSENTATION DE VOTRE DOSSIER**

Vous avez la possibilité d'être présent à la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme pour expliquer votre demande. Cette rencontre a lieu le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois à partir de 17 h 30. Vous devez nous donner un avis de présence de minimalement 24 h précédent la journée de la rencontre, en composant le : 450-293-3326, poste 222.

<b>Présence au Comité consultatif d'urbanisme</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
---	------------	------------

## SECTION 4

NATURE DES TRAVAUX			
Type de travaux :	Agrandissement	Construction	Rénovation
Description détaillée des travaux :			

## SECTION 5

ÉCHÉANCE ET COÛT DES TRAVAUX			
Date de début des travaux :		Date de fin des travaux :	
Coût total du projet :			

## SECTION 6

PROJET SOUMIS À UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)			
<b>MODIFICATION DES FENÊTRES</b>			
Fenêtres actuelles :	À battant	Coulissantes	À guillotine
Matériaux actuels :		Couleurs actuelles :	
Fenêtres projetées :	À battant	Coulissantes	À guillotine
Matériaux projetés :		Couleurs projetées :	
<b>MODIFICATION DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR</b>			
Matériaux actuels :		Couleurs actuelles :	
Matériaux projetés :		Couleurs projetées :	
<b>MODIFICATION DES GALERIES</b>			
Matériaux actuels :		Couleurs actuelles :	
Matériaux projetés :		Couleurs projetées :	

## SECTION 7

FRAIS DE LA DEMANDE	
Chèque à l'ordre de la Ville de Farnham, argent comptant ou carte débit ( <b>lors du dépôt de la demande</b> ).	
Sélectionner le montant des frais exigibles parmi les tarifs suivants :	
100 \$	Travaux projetés pour la modification d'un bâtiment principal
75 \$	Représentation d'une demande de travaux pour la modification d'un bâtiment principal
50 \$	Tout autre travaux projetés
35 \$	Représentation d'une demande pour tout autre travaux
*Les frais de représentation sont exigés pour <b>chaque représentation</b> faite	

**SECTION 8**

**DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LE PRÉSENT FORMULAIRE**

Liste des matériaux et des couleurs des revêtements extérieurs
Fiches techniques de composantes structurales
Échantillons de couleur
Échantillons de matériaux
Croquis et/ou élévation des travaux projetés
Plans de construction, le cas échéant
Plans d'ingénierie, signés et scellés par un ingénieur, le cas échéant
Plans de l'aménagement paysager, le cas échéant
Acquittement des frais de la demande
Autre(s) :
<i>Le fonctionnaire désigné affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire pouvant lui permettre une meilleure compréhension de votre projet.</i>

**SECTION 8**

**SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE**

Je déclare que les informations précédemment mentionnées sont exactes.

Je comprends que la présente demande ne constitue, en aucun cas, une autorisation de débiter les travaux sans l'obtention d'un permis de construction ou certificat d'autorisation pour lequel j'ai déposé la présente demande.

Signature : \_\_\_\_\_

Date :

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service de planification et d'aménagement du territoire au 450 293-3178.